

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 2 juin 2020

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
26 mai 2020

Date d'affichage
26 mai 2020

Objet de la Délibération

Tarifs cantine scolaire 2020 / 2021

N°15.2020

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

L'an deux mil vingt, et le deux juin à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Jean-Pierre Sevrez

Présents : Jean-Pierre Sevrez, Olivier Fons, Michel Gonnet, David Le Guen, Sylvie Mathon, Jean-Louis Faure

Secrétaire de séance : David Le Guen

*

—

Monsieur le Président propose de ne pas augmenter les tarifs de la cantine scolaire pour cette année 2020 / 2021.

Il propose également de déterminer un tarif « adulte » pour les repas pris ponctuellement par les enseignants, intervenants extérieurs etc... qui pourrait être de 8.50€

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, donne son accord :

- pour le maintien des tarifs existants suivants :

Quotient familial	Prix d'un repas
de 0 à 300 €	4.10 €
de 301 à 500 €	4,31 €
de 501 à 700 €	4,72 €
de 701 à 900 €	5.05 €
supérieur à 901 €	5,37 €

- pour fixer le tarif adulte à 8.50€

Et rappelle que les factures seront établies mensuellement.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Jean-Pierre SEVREZ